

# Sarthe : des territoires plus éloignés des services publics à l'est du département

**Les Sarthois accèdent aux services publics dans un temps comparable à la moyenne régionale. Les équipements publics relatifs à l'emploi sont plus éloignés que dans les autres départements des Pays de la Loire alors que le taux de chômage y est plus élevé. À l'inverse, l'espace public numérique y est nettement plus accessible. Cependant, des disparités existent au sein du département : trois ensembles de communes se distinguent par leur éloignement aux équipements publics. Des enjeux différents s'y dessinent, en lien avec les catégories de population qui résident dans ces territoires.**

La Sarthe est un département au dynamisme démographique modéré. Son territoire est structuré autour de l'agglomération mancenne qui concentre le tiers de ses habitants et la majorité des emplois. Les Sarthois ont accès au panier de services publics (*définitions*) en 15 minutes en moyenne, ce qui est égal au temps moyen des Ligériens. L'accessibilité à Pôle emploi et à la mission locale, en 20 minutes ou plus, est un peu moins aisée dans le département qu'en moyenne régionale (*figure 1*). La Sarthe est pourtant le département de la région le plus touché par le chômage et la situation des jeunes sur le marché du travail y est la moins favorable. En revanche, les espaces publics numériques (EPN) sont plus accessibles dans la Sarthe, la quasi totalité de la population y accède en moins de 15 minutes. Les EPN facilitent l'accès à certains services non présents physiquement sur le territoire. L'accès à la MSA est également plus facile.

Dans le domaine de la santé, les professionnels de premier recours (*définitions*) sont moins présents, à l'exception des agglomérations et périphéries proches. Cependant, la population sarthoise plus âgée accède en moins de 15 minutes en moyenne aux équipements spécifiques comme les Clic et les établissements d'hébergement pour personnes âgées. D'un point de vue éducatif, la proximité des écoles élémentaires et des collèges permet un accès rapide aux élèves ; en revanche, les lycées sont plus éloignés dans toute la zone est du département et dans une partie nord.

Plus généralement, la concentration spatiale des équipements publics conduit à

un plus grand éloignement des territoires périurbains et ruraux ; plus les communes sont petites, plus elles sont loin du panier de services publics. Avec cette configuration locale, les communes sarthoises sont considérées éloignées du panier de services publics lorsque leurs habitants y accèdent en 18 minutes ou plus en moyenne : 54 communes sont concernées dont neuf communes de plus de 1 000 habitants (*figures 2 et 3*). Au total, 38 000 habitants sont situés à 18 minutes ou plus des équipements publics. Trois zones de dix communes ou plus apparaissent dont deux situées aux frontières du département. Les revenus des habitants de ces territoires sont inférieurs à la moyenne départementale.

## Une zone attractive autour de Bonnétable, éloignée des services publics

Au nord-est du Mans, 13 communes rassemblant 13 700 habitants sont éloignées des services publics. Le territoire est attractif : il bénéficie d'une hausse de la population de 1 % en moyenne annuelle entre 2006 et 2011, principalement grâce au solde migratoire. Les couples avec enfants y sont plus présents en proportion que dans le département (33 % contre 27 %). La population a par ailleurs des revenus inférieurs à la moyenne départementale. La CAF est pourtant plus difficile d'accès : 25 minutes en moyenne, soit 10 minutes de plus que la moyenne sarthoise. Pôle emploi est à plus de 25 minutes en moyenne, cependant la part des chômeurs y est plus faible qu'en moyenne dans le département. Les Clic sont également éloignés (26 minutes) pour une population qui compte 20 % de plus de 65 ans. Enfin, les centres médico-sociaux et les centres de finances publiques sont plus éloignés de 5 minutes. À l'inverse, les espaces publics numériques y sont bien implantés, à 8 minutes en moyenne du lieu de résidence des habitants.

Au milieu de ce territoire, Bonnétable dispose de seulement trois services publics mais cette commune de 4 000 habitants bénéficie de nombreux services marchands.

## Deux territoires aux populations plus âgées, loin des services publics

Les services publics sont également moins accessibles au sud-est du Mans pour 11 300 habitants, dans la vallée du Loir.

Cette zone comptabilise 19 communes à la frontière du Loir-et-Cher et de l'Indre-et-Loire dont 6 communes éloignées de 21 minutes du panier de services publics. À l'inverse du territoire précédent, la population diminue, et aucune route principale ne dessert cette zone. La population est plus âgée, 28 % des habitants ont plus de 65 ans (contre 19 % dans la Sarthe). Les Clic sont facilement accessibles, à moins de 15 minutes en moyenne. En revanche, l'accès aux centres médico-sociaux, aux centres de finances publiques et aux Carsat est plus difficile. Enfin, même si les missions locales (hors lieux assurant une permanence) sont moins accessibles (46 minutes contre 27 minutes en moyenne dans le département), les besoins sont probablement moindres ; les jeunes de moins de 30 ans sont sous-représentés dans la zone (1 300) et le chômage des 15-24 ans y est plus faible.

Les services marchands sont aussi plus difficiles d'accès, en particulier les équipements moins fréquents. Ce territoire ne dispose pas de commune multi-équipée proche dont le rayonnement permettrait de compenser les équipements manquants : La Chartre-sur-le-Loir, Bessé-sur-Braye et Le Grand-Lucé (qui dispose d'une maison de services publics) sont excentrées de la zone.

Une dernière zone éloignée des équipements publics est constituée de 10 communes à l'est du Mans, à la frontière du Loir-et-Cher et de l'Eure-et-Loir : elle regroupe 7 100 habitants. Cette zone ne dispose pas de route principale. La croissance démographique est quasi-nulle et un quart des habitants ont plus de 65 ans ; les Clic y sont cependant plus éloignés qu'en moyenne dans le département. Les espaces numériques publics sont deux fois plus difficiles d'accès que la moyenne départementale. Les services liés à l'emploi, les centres médico-sociaux et la CAF sont aussi moins accessibles. En revanche, l'accès aux équipements marchands est plus aisé, particulièrement à Vibraye (2 600 habitants). ■

## 1 Les équipements publics relatifs à l'emploi plus éloignés dans la Sarthe

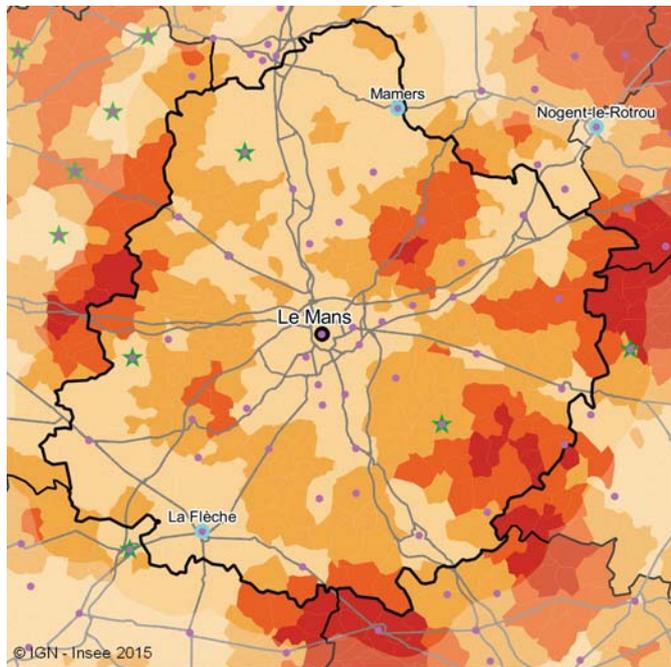
Panier de services avec mission de service public dans la Sarthe et les Pays de la Loire

	Temps d'accès moyen (en minutes)		Communes équipées (en %)		Population résidant dans une commune équipée (en %)	
	Sarthe	Pays de la Loire	Sarthe	Pays de la Loire	Sarthe	Pays de la Loire
Bureau de poste, relais, agence	3	3	54	64	86	92
Police nationale, gendarmerie	8	9	10	12	47	50
Centre médico-social	10	11	7	8	45	48
Centre de finances publiques	11	11	6	8	40	43
Espace public numérique	8	12	10	8	51	44
CAF	15	14	3	5	38	40
Clic	15	15	3	4	36	35
MSA	13	15	4	4	38	19
Pôle emploi	20	18	2	3	34	34
Mission locale	27	24	1	1	30	26
Carsat	31	31	1	1	27	25

Sources : SGAR ; Insee, Base permanente des équipements (BPE) 2013, Recensement de la population (RP) 2011.

## 2 Trois zones sarthoises plus éloignées des équipements publics

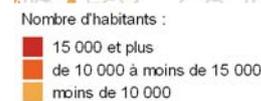
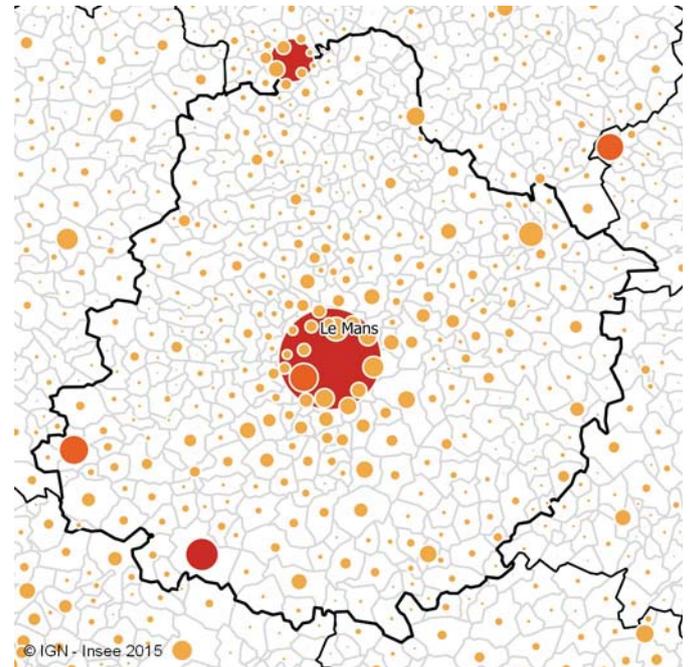
Durée moyenne d'accès aux équipements du panier de services avec mission de service public



Sources : SGAR ; Insee, BPE 2013, distancier Metric.

## 3 Concentration de la population dans la métropole mancelle

Population des communes de la Sarthe en 2011



Source : Insee, RP 2011.